

Nature des villes : usagers et gestionnaires, entre perceptions et réalité de terrain

Amélie Robert (Docteur en géographie, chargé de recherche contractuel, amelie.robert@univ-tours.fr) et **Jean Louis Yengué** (Docteur en géographie, maître de conférences, yengue@univ-tours.fr) - Université de Tours, UMR CITERES

L'intérêt pour la nature en ville est croissant, tant au sein de la société que dans les politiques publiques (Lotfi *et al.*, 2012) ; les recherches sur le sujet se multiplient. Cette proposition entre ainsi dans le cadre d'un programme de recherche qui se focalise sur les espaces verts urbains – SERVEUR (SErvices Rendus par les espaces VERts URbains). Financé par la région Centre, celui-ci analyse les services écosystémiques culturels rendus par ces espaces, en vue d'identifier les retombées sociales et environnementales, pour les populations autant que pour les collectivités territoriales. L'objectif de notre contribution est d'étudier comment les gestionnaires de la ville et les usagers des espaces verts perçoivent la nature en ville. Y a-t-il une adéquation ou un décalage entre les perceptions des deux groupes ? entre les déclarations et la réalité sur le terrain ?

Notre travail porte sur quatre villes, chefs-lieux de département de la région Centre, Blois, Bourges, Chartres et Châteauroux. Dans chacune, un espace vert urbain a été sélectionné, correspondant à une des catégories identifiées dans le cadre du programme SERVEUR :

- le parc de l'Arrou à Blois : Parc d'agrément, grand espace vert ;
- le jardin de Lazenay à Bourges : Bois et espace semi-naturel ;
- le parc Central Chartres : Parc d'agrément, de quartier ;
- la prairie St-Gildas à Châteauroux : Bois et espace semi-naturel.

Nous y avons conduit des enquêtes et des entretiens auprès des usagers et des gestionnaires locaux (techniciens, chefs de service et élus). Parallèlement, nous avons réalisé plusieurs études *in situ* :

- une étude de la qualité des sols ;
- une étude de la biodiversité (présence des arthropodes) ;
- une étude socio-économique qui s'est intéressée au revenu des riverains, au pourcentage des ménages propriétaires et au prix des logements anciens.

Les entretiens et enquêtes, auprès des usagers comme des gestionnaires, soulignent l'association qui est faite entre espaces verts urbains et bien-être ; espaces de loisirs, de détente, de rencontre, ceux-ci concourent à améliorer la qualité de vie des citoyens. Mais les acteurs locaux révèlent une autre perception de la nature en ville par le citoyen, une perception antagoniste. Le citoyen veut les avantages de la nature mais sans les inconvénients (exemple, pollen) ; il plébiscite les actions en faveur de la protection de la nature mais préfère une nature ordonnée, entretenue : les bois et espaces verts semi-naturels sont peu fréquentés. Les indicateurs socio-économiques semblent confirmer cette tendance. Plus encore, ils relativisent l'impact des espaces verts : la proximité d'un parc n'est qu'un facteur parmi d'autres dans le choix du quartier d'habitation. Par ailleurs, la nature en ville peut être vue comme artificielle ; elle n'est pas moins un lieu de biodiversité, aux sols de qualité relativement bonne. Apparaît ainsi un décalage entre les perceptions des différents acteurs, entre les déclarations et la réalité sur le terrain.